

SAHARA INFO

Bulletin
de l'Association
des
Amis
de la République
Arabe
Sahraouie
Démocratique

mai - août 1997

Numéro 99 - 15 F.

James Baker au Sahara Occidental : l'espoir renaît



James Baker et Mohamed Abdelaziz

nouvelles du SAHARA

09-02-97 - Visite du Président Abdelaziz à Madagascar

Le Président Sahraoui s'est rendu à la cérémonie officielle d'investiture du nouveau Président élu de Madagascar, S.E. Monsieur Didier Ratsiraka et assisté par la suite au déjeuner offert en l'honneur des délégations qui ont pris part à cet important événement.

27-02-97 - Rapport du Secrétaire Général.

Comme prévu, M. Annan a soumis un rapport "intérimaire" au Conseil de Sécurité. En ce qui concerne le dialogue entre les parties, il n'a rien de nouveau à signaler, le Maroc restant sur ses positions. La nouvelle liste des prisonniers politiques sahraouis au Maroc a été remise aux autorités marocaines. Le HCR prévoit de procéder à un préenregistrement des candidats au rapatriement et un bureau est opérationnel à Tindouf. En conclusion, M. Annan, constatant que "l'ONU ne peut pas contraindre les parties à honorer leurs engagements", estime "qu'il est essentiel de tout faire pour relancer le processus politique". Il se pose la question de savoir si le plan

de règlement peut être mis en œuvre sous sa forme actuelle, si des aménagements sont nécessaires, ou s'il existe d'autres moyens pour aider les parties à résoudre le conflit ?

28-02-97 - Remaniement ministériel

Mohamed Abdelaziz a procédé par ordonnance à un certain nombre de désignations ? En particulier M. Bachir Mustapha Sayed devient Ministre des Affaires Etrangères.

27-02-97 - 21^{ème} anniversaire de la proclamation de la RASD

À cette occasion, le Président Abdelaziz déclare qu'il est "prêt à mener un dialogue sérieux avec le gouvernement marocain sous l'égide de l'ONU, dans un pays neutre et en présence d'observateurs internationaux crédibles". Le ministre algérien des anciens combattants souligne que "l'Algérie reste fidèle à son soutien, à ses principes et à ses engagements pour promouvoir la revendication légitime du peuple sahraoui.

09-03-97 - Discours du trône

Hassan II déclare au sujet du Sahara Occidental : "... aux initiatives manifestant la bonne volonté du Maroc, l'autre partie a surtout opposé tergiversations, attermolements et une implacable obstination à faire échec à toute évolution vers le règlement définitif de ce problème artificiel. Le Maroc continuera à maintenir la porte ouverte. Il adhère sans réserve au plan arrêté par le conseil de sécurité".

13-03-97 - Critiques du rapport du secrétaire général

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, le Maroc exprime son désaccord avec M. Annan sur le Sahara Occidental. Il estime "lamentable" que son récent rapport n'attribue pas la responsabilité de l'interruption de l'identification au Front Polisario. Il n'accepte pas non plus le passage où Annan dit : "les conditions posées par les deux parties pour poursuivre le processus d'identification sont inconciliables. Chacune des solutions avancées est interprétée comme favorisant un côté ou l'autre". Le Maroc prétend n'avoir jamais posé de conditions.

17-03-97 - La mission de M. J. Baker

James Baker est nommé envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara Occidental. Dans un communiqué, il annonce son intention de se rendre sur place en avril.

17-03-97 - Lettre de M. Bachir M. Sayed à M. James Baker

"Je voudrais vous exprimer la volonté pleine et entière du Polisario de coopérer à vos efforts... Il ne fait pas de doute que votre très grand prestige, votre crédibilité et votre intégrité morale sont porteurs d'espoir et d'optimisme pour le peuple sahraoui, tout comme ils l'étaient hier pour le Koweït, un autre pays qui, comme le Sahara Occidental, avait un puissant pays "frère" sur sa frontière septentrionale".

20-03-97 - 24^{ème} assemblée ACP/UE

L'assemblée adopte une résolution critiquant le Maroc pour son obstruction à la préparation du référendum au Sahara Occidental. Elle demande au Maroc de reprendre les contacts directs avec le Front Polisario et invite l'UE à respecter les intérêts du peuple sahraoui dans les accords conclus avec le Maroc et de lui fournir coopération et aide humanitaire.

21-03-97 - Le gouvernement béninois a décidé de suspendre sa reconnaissance de la RASD

07 et 08-04-97 - Conférence ministérielle du Mouvement des Pays Non-Alignés, New Dehli.

La déclaration finale stipule "Prenant note des derniers développements pour résoudre la question du S.O., les ministres réaffirment le soutien du Mouvement aux efforts de l'ONU pour l'organisation et la supervision d'un référendum libre, régulier et impartial, conformément au plan de règlement et aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité".

08-04-97 - Port de pêche à Dakhla

Le Maroc a commencé la construction du port de pêche de Dakhla, qui devrait être achevée en 1999. Coût : 70 millions de dollars.

Sommaire

James Baker	p. 4
La Loire Atlantique	p. 6
Sahara Occidental : passé, présent	p. 9
Droits de l'homme	p. 19
Délégation française	p. 20
Conférence européenne	p. 23

(Suite page 24)

Éditorial

L'actualité se bouscule, l'espoir renaît au Sahara Occidental avec la nomination de James Baker au titre d'envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies.

Sans tomber dans un optimisme excessif, il faut bien reconnaître que, comme les Sahraouis et le Front Polisario, nous nous réjouissons de cette première décision d'un Secrétaire Général dont le pays a reconnu la RASD.

L'arrivée d'une personnalité d'une telle envergure -ancien Secrétaire d'État américain- manifeste d'un réel retour d'intérêt et d'une volonté d'aboutir qui à priori n'est pas défavorable aux Sahraouis.

Ses premières initiatives confirment cette impression. Une visite d'évaluation dans la région, rapidement mise en place et menée avec sérieux, l'organisation ces 11 et 12 juin d'une rencontre à Londres où sont conviées non seulement les parties au conflit mais aussi l'Algérie et la Mauritanie. Le contexte de cette réunion est encourageant. D'abord le sommet de l'O.U.A. qui vient de se tenir à Hararé.

Et pourquoi pas la victoire de la gauche aux élections législatives ? L'arrivée de Lionel Jospin au pouvoir ne peut-elle être le signal d'une position française enfin équitable ? N'est-il pas temps que notre pays, prenant enfin la mesure des enjeux pèse de tout son poids pour que le plan soit mis en œuvre dans toute ses composantes et que des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario conduise à la levée des obstacles au référendum pour l'autodétermination et l'indépendance, issue prévue du plan de paix ?

Les Sahraouis, en libérant 85 prisonniers marocains, en applaudissant aux initiatives des Nations Unies, ont montré toute leur disponibilité.

À nous désormais de multiplier les initiatives pour convaincre. La présence cet été des enfants Sahraouis ambassadeurs, la tenue de la prochaine conférence européenne à Hérouville Saint Clair doivent être des rendez-vous pour qu'enfin s'ouvrent des perspectives qui conduisent le Maroc au réalisme.

*Régine Villemont
Secrétaire Générale*

James BAKER au Sahara

L'espoir à nouveau

Présente quelques jours avant l'arrivée de l'envoyé personnel du secrétaire général, la délégation française venue en avril dans les campements a mesuré, à la fois l'espoir que cette nomination soulevait, et la sereine et tenace mobilisation de tous ceux et celles qui nous recevaient. Smara, la willaya toute proche de Tindouf, se préparait donc à recevoir Mr James Baker pour essayer en quelques heures de tout lui dire, l'exil, la dureté de la Hamada, l'espoir de retrouver sa terre et le convaincre que rien ne viendrait à bout de cette volonté d'indépendance.

Nous sommes repartis quelques jours avant son arrivée. Aussi, à défaut d'un correspondant sur place, Sahara Info vous propose des extraits des deux articles publiés dans Le Monde les 29 Avril et 2 Mai, écrits par l'envoyée spéciale du journal, Marie Claude Decamps qui lèvent le voile du silence dans un quotidien de référence.

Bonnes feuilles

*"Le Monde" 29-04-97 et 2-05-97
Marie-Claude Decamps*

James BAKER ÉVOQUE UN « ESPOIR » POUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Ils l'ont attendu avec ferveur, pendant des heures, sous le soleil blanc du désert, avec le vent de sable qui piquait les yeux des enfants agitant des colombes de la paix en papier, près des militaires stoïques et des chameaux surchargés. Ils l'ont attendu en chantant et en dansant, sous les tentes, au son des tambours, dans ce qui pouvait passer pour une fête un peu disproportionnée. Ils l'auraient attendu sans doute encore davantage si cela avait été nécessaire, tant il est vrai que, pour les Sahraouis réfugiés dans les camps près de Tindouf, dans ce territoire concédé par l'Algérie, qui les soutient sur les plans diplomatique et militaire, la venue de l'ancien secrétaire d'état américain, James Baker, nommé envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies, était un événement presque historique. Peut-être enfin une nouvelle chance pour le Sahara Occidental, cette ancienne colonie espagnole revendiquée par le Front Polisario, mais sous contrôle militaire marocain depuis plus de vingt ans, dans laquelle un cessez-le-feu a été instauré en 1996, même si aucune paix durable n'a encore été signée.

Pourtant, en venant visiter ce camp de réfugiés, M. Baker n'avait à priori pour tâche que d'écouter, évaluer, rendre compte ». Dans la même intention, il s'était rendu les jours précédents au Maroc, en Algérie et en Mauritanie.

Était-ce assez pour répondre à l'attente des réfugiés ? Ces

derniers, las de vingt ans d'exil et de lutte, et de six ans d'immobilisme diplomatique, se sentent oubliés. Certains parlent de reprendre les armes, mais tous, malgré tout, comptent sur la personnalité de M. Baker, ses appuis à Washington, et surtout l'intérêt nouveau des Américains pour la région pour redonner une impulsion à un processus de paix enlisé. Très prudent, M. Baker n'a pas fermé la porte à l'optimisme. « Les entretiens ont été très productifs » devait-il souligner, en annonçant que, dans un geste de « soutien à sa mission », le Front Polisario va libérer 85 prisonniers de guerre marocains (200 ont été déjà relâchés). Et il ajoutait : « le problème est très difficile à résoudre, mais il n'est pas sans espoir, sans quoi je ne serais pas ici ».

LA « GÉNÉRATION POLISARIO » TÉMOIGNE DE L'ABSURDITÉ D'UN CONFLIT OUBLIÉ

On ne voit que du sable sous un ciel terreux. Et puis, surgies de nulle part, des écolières en jupes bleues, prouvent que, contre toute attente, ce désert, si inhospitalier, près de Tindouf, dans le Sud algérien, est habité. Une dizaine de bâtiments sommaires font une école : 2.240 enfants y étudient jusqu'à la sixième, en arabe et en espagnol, la langue de l'ancienne colonie du Sahara Occidental. C'est au cœur de cette fournaise désolée que les quelques 175.000 Sahraouis, qui ont pris le chemin de l'exil lorsque, après le retrait de l'Espagne, le Maroc a récupéré leur territoire en 1975, s'accrochent pour subsister.

Avec l'appui de l'Algérie, qui leur a concédé ce bout de territoire, et surtout le cordon ombilical des ONG et des institutions humanitaires de l'ONU et de la Communauté Européenne, ils ont pu s'installer, il y a plus de vingt ans, D'abord pour se battre, à présent pour espérer. Mais, de plan



de paix non appliqué en référendum d'autodétermination sans cesse repoussé (le différend avec le Maroc porte sur l'identification des futurs votants), le cessez-le-feu de 1991 s'est prolongé.

Alors un pays sans territoire s'est créé, la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). Sa structure administrative reproduit fidèlement celle de la terre perdue, avec ses quatre willayas (provinces) qui portent le nom des grandes villes du Sahara Occidental, Laayoune, Smara, Aoussert, Dakhla. Comme le dit un dirigeant sahraoui « le jour de l'indépendance, l'administration n'aura qu'à se transporter sur place, tout est prêt ». Et, là où l'on ne voit que des dunes, quelques tentes et de petites maisons basses, il y a en fait des communes (dairas) avec chacune un dispensaire de fortune. Trois bouts de ferraille récupérés forment des enclos pour les chèvres ; un unique et fragile potager pousse comme par défi, et l'eau manque dans au moins deux des willayas. Un hôpital national de 105 lits s'est même créé. Des médecins espagnols s'y relaient, beaucoup viennent de Navarre et du Pays basque.

Les Sahraouis ont fini par s'inventer une vie figée par l'espérance du référendum promis. Plus de 15.000 hommes sont au front, c'est-à-dire dans la zone « libérée » au-delà de la frontière algérienne, face à la « ligne Maginot du désert » imaginée par Hassan II, ces murs de six épaisseurs bordés de mines, qui courent sur 2.500 kilomètres, pour empêcher les raids meurtriers de ceux que l'on appelait jadis les « combattants du clair de lune ». Les femmes, qui ne voient leurs maris soldats que rarement dans le mois, ont tout pris en main. Jusqu'au cessez-le-feu, elles avaient même une formation militaire. Dans la daïra de Güera où vivent 5000 personnes, Aïchaï est responsable de son quartier, donne les mots d'ordre, lance les campagnes d'hygiène, répartit les précieux légumes secs de l'aide alimentaire. "Ce qui prévaut chez nous, explique-t-elle, c'est la liberté dans la solidarité : l'homme et la femme partagent les responsabilités, autrement nous ne survivrions pas."

Les enfants ont grandi. Ainsi est née toute une "génération Polisario", qui n'a pratiquement pas connu sa terre d'origine. Fatou et Fidaïa ont quinze ans. Cet été, comme sept cents autres enfants sahraouis, elles sont allées en vacances en Andalousie, grâce aux organisations d'entraide. Plus tard, elles iront étudier peut-être à Cuba, plus probablement en Algérie ou en Espagne. Elles seront médecins. On en manque

trop ici. Et le Sahara Occidental ? Pour elles, c'est devenu un pays mythique. "Je sais seulement, dit Fatou, que dans mon vrai pays, c'est plus beau et qu'il y fait moins chaud."

"UN CHOIX DE DIGNITÉ"

Mais il faut attendre encore. "C'est dur", confie Babih, quarante ans et quatre enfants. "J'ai participé à beaucoup de combats, et deux de mes frères sont tombés en "martyrs" ; une moitié de ma famille est restée au Sahara et je ne l'ai pas vu depuis vingt ans. Mais voir nos enfants manquer de tout, de légumes, de fruits, de vitamines c'est plus dur encore ." Alors pourquoi ne pas accepter une offre d'"autonomie" sous drapeau marocain ? "Venir ici, c'était un choix de dignité, nous n'avons pas tant souffert pour brader notre liberté", s'insurge Brahim, l'ex étudiant en physique de Besançon, qui voulait faire de la recherche mais à tout sacrifier pour répondre à l'appel du Polisario.

Dans ce contexte, la visite de l'envoyé de l'ONU, l'ex-secrétaire d'état américain James BAKER, a suscité un élan d'espoir insensé. Mais si c'était encore un espoir déçu ? "Je suis prêt", répond sans hésiter, malgré ses cheveux blancs, le soldat Sidi KORI. Son fils aîné est mort au combat, il n'a plus rien à perdre. "Je crois d'abord en Dieu, dit-il, ensuite dans les armes." Et, comme lui, prêts à reprendre la lutte armée, ils sont nombreux. Tout plutôt que l'oubli.

L'oubli, c'est la torture de quelques centaines de prisonniers de guerre marocains entassés dans la prison, près du village de Rabuni. Etre prisonnier des Sahraouis, eux-mêmes prisonniers du désert : une version doublement amère de l'absurdité de ce conflit oublié. En témoignage Brahim KAKAA, avec ses soixante cinq ans, et ses souvenirs qui ne veulent pas mourir. Il était menuisier à Essaouira, au MAROC. Le soir, son plaisir était d'aller sur le port manger des sardines grillées. Rappelé dans l'armée, il a été fait prisonnier au premier engagement. Vingt ans déjà. Tous les soirs, Brahim, prie Dieu de faire cesser ce conflit pour revoir sa vieille mère et sentir l'odeur des sardines grillées. A côté de lui, enfermé dans la même rêverie, Sayed le Sahraoui, théoriquement son geôlier, prie pour quitter sa prison de sable et retrouver la côte saharienne de son enfance.

Premiers résultats de la rencontre de Londres

Déclaration de Bachir M. Sayed, ministre des Affaires
Étrangères - Londres - le 12 juin 1997 - *extraits.*

Un pas significatif pour le déblocage de l'impasse que connaît la mise en œuvre du plan de paix vient d'être franchi. M. J. Baker a enregistré un premier succès en obtenant l'engagement des deux parties à initier le 23 juin 1997 des pourparlers directs, à Lisbonne, sous ses auspices. Les deux pays observateurs, Algérie et Mauritanie, qui ont accompagné les discussions de Londres, participeront aussi à cette prochaine étape du processus de paix.

Plate-forme
solidarité
avec le peuple
sahraoui

La solidarité dans un département : la Loire Atlantique

Rezé solidarité sahraouie

LA VILLE de Rezé en Loire-Atlantique entretient de nombreuses relations internationales par ses jumelages et ses actions de coopération. Afin de permettre à un plus grand nombre de ses habitants de participer à ces solidarités, l'ensemble des relations internationales est confié à une association : l'Office Municipal des Jumelages et des Relations Internationales.

Accueil des enfants sahraouis

Depuis 1982, Rezé et l'OMJRI accueillent chaque été un groupe d'enfants Sahraouis pour un séjour à la Pinelais, un centre de vacances appartenant à la Ville de Rezé, situé à une dizaine de kilomètres de la mer, il associe mer et nature, lieu de découverte pour ces enfants habitués au désert. Il bénéficient lors de ce séjour d'un suivi médical, des soins appropriés sont mis en place si nécessaire.

Par ailleurs un trousseau est confectionné pour chacun et lorsque nous les emmenons choisir quelques effets dans une grande surface l'étonnement des enfants devant ce choix est quelque chose d'extraordinaire.

C'est aussi l'occasion pour les jeunes Sahraouis et les jeunes Rezéens d'échanger, de

communiquer, de partager, de mieux comprendre l'autre en dépit d'une barrière de langage qui semble inexistante pour les enfants.

En 1996, Monsieur Fadel ISMAÏL, représentant du Front Polisario en France, venu rendre visite aux enfants, a pu rencontrer Monsieur FLOCH, Député-Maire de Rezé.

Coopération sanitaire

Rezé en mai 1992 met sur pied une action dans le domaine de la santé : accueil de trois personnels médicaux venus en formation dans divers hôpitaux de Nantes. Cette année-là, Monique Baron accueillait, dans le service d'endocrinologie dont elle était responsable, un infirmier. Aujourd'hui à la retraite, Monique, adhérente à l'OMJRI poursuit son engagement en allant dans les camps faire de la formation pédagogique pour Enfants Réfugiés du Monde.

Rezé-Solidarité-Sahraouie c'est aussi l'accueil et le suivi pédagogique d'une jeune Sahraouie préparant un IUT de biochimie.

Information du public

Dans l'année 1996, outre l'accueil des enfants, Rezé-Solidarité-Sahraouie a programmé :

- en janvier, une conférence avec

**O.M.J.R.I. Rezé
Enfants Réfugiés du Monde
Association "oser"**

Régine Villemont, Carole Narbey et un représentant Sahraoui pour parler de ce peuple courageux et faire connaître leur situation politique.

- en février, un concert pour récupérer des fonds nécessaires à l'envoi d'un container de matériel médical.

- en novembre, la participation de deux membres de l'OMJRI à la Conférence de la Coordination Européenne de soutien au peuple Sahraoui à Sabadel en Espagne.

Cette mobilisation autour de l'enfance sahraouie et de la formation professionnelle nous a conduit à resserrer les liens avec les associations implantées dans la région nantaise et à mobiliser nos forces pour renforcer notre soutien au peuple sahraoui. C'est ainsi qu'un nouveau projet, mené en partenariat avec l'ONG "Enfants Réfugiés du Monde" et l'association d'insertion "Oser" conjugue la solidarité avec des jeunes en voie d'insertion et des jeunes sahraouis dans le cadre de la formation professionnelle.

Solidarité ici et là-bas

Le projet " Rezé et la solidarité avec les populations sahraouies" vise à la fabrication et la mise en place de jeux extérieurs (toboggans, échelles à grimper...) dans tous les jardins d'enfants d'une willaya.

Dans les camps de réfugiés sahraouis, les jeunes enfants, bien que tous inscrits à l'école, ne bénéficient pas de conditions normales de scolarisation. Entourés d'un désert de cailloux particulièrement inhospitalier et plat, ils ont pour seul horizon quelques chèvres, les tentes et le sable à perte de vue. Peu de repères dans l'espace: pas d'escalier, pas de dénivelé, pas d'arbre, donc pas d'occasion de sauter, grimper... Aussi est-il important de développer leur motricité par des activités de plein air, de toboggan, d'échelle, d'escalade, etc..., de leur donner, à travers le jeu et les loisirs, la possibilité de retrouver leur statut d'enfant.

D'autre part, la formation de jeunes adolescents sahraouis reste une préoccupation majeure des autorités locales, qui souhaitent renforcer la

pratique professionnelle des jeunes gens pour leur permettre dans le futur, une meilleure réintégration au Sahara Occidental.

Enfin, une expérience de coopération entre jeunes rézéens et sahraouis permettrait aux uns et aux autres de s'ouvrir sur le monde, de mesurer les difficultés de l'autre dans un esprit d'échange, de tolérance et de respect mutuel.

Nos objectifs sont d'équiper les six jardins d'enfants d'une willaya en matériel pédagogique et jeux de plein air et de former des jeunes sahraouis au montage et à l'entretien de ces équipements.

Le projet se déroule sur deux ans, 1997 et 1998. Après la constitution de l'équipe de jeunes rézéens chargés, dans le cadre de l'insertion professionnelle, de fabriquer les jeux de plein air en bois, dans l'atelier de menuiserie de l'association Oser, ils

les installeront dans les campements. Ils participeront à la formation de 2 jeunes sahraouis en France. Ces derniers seront accueillis pendant 3 semaines à Rezé pour les former sur l'entretien et le montage des équipements des jardins d'enfants.

Il s'agit bien là d'une action de coopération où des jeunes, vivant ici et là-bas dans la précarité, peuvent mutuellement s'entraîner et réaliser quelque chose ensemble pour des enfants.

***Colette BLAIS,
Carol NARBÉY,
Jean-Noël DUGAST.***

Le tour de France des enfants sahraouis

L'été 1997 sera encore cette année, pour une douzaine de villes et associations, celui du Tour de France des enfants sahraouis. Villes amies et jumelées, associations locales, fidèles à leurs engagements depuis tant d'années et qui, chaque été, retrouvent un nouveau groupe d'enfants avec la même chaleur.

Quelques nouveaux venus pour 1997, en Midi Pyrénées surtout où le comité relais de la Fondation France Libertés de Haute Garonne accueille avec 3 villes banlieue de Toulouse, une dizaine de Sahraouis (Ramonville Sainte Agne, Colomiers, Tournefeuille). En septembre, le Secours Populaire du Blanc Mesnil accueillera un groupe dans le cadre d'une vaste opération de solidarité.



Solidarités à Saint-Nazaire

La ville de SAINT NAZAIRE s'est engagée depuis de nombreuses années dans une relation de solidarité avec le Peuple Sahraoui. Ainsi, l'office municipal de la jeunesse accueille chaque année, depuis 1987, un groupe d'enfants sahraouis.

Ces séjours, qui ont des objectifs médicaux, humanitaires et de vacances, sont aussi l'occasion privilégiée de sensibiliser les enfants et les familles de SAINT NAZAIRE à l'ensemble des difficultés que connaît ce peuple, qui attend depuis plus de 20 ans une reconnaissance.

A diverses reprises, le maire ou des élus municipaux se sont rendus dans les camps de réfugiés afin de mieux appréhender cette réalité pour assurer une meilleure liaison avec les accueils.

Depuis l'origine, la ville de BOUGUENNAIS a apporté sa contribution à cette action. Les premières années, en fournissant l'autocar pour aller chercher les enfants sahraouis à l'aéroport mais aussi en les accueillant pendant une journée entière sur la commune. En 1995 et 1996, le service jeunesse de BOUGUENNAIS a organisé l'accueil des enfants sahraouis pendant une semaine complète en les intégrant à l'un de leur camp hebdomadaire.

Sur le plan médical, des médecins de SAINT NAZAIRE et REZE se sont particulièrement investis pour assurer une meilleure coordination du suivi médical.

Les enfants, au cours de leur séjour, sont accueillis un jour ou deux dans des familles de la région. Cela a permis de créer un petit réseau de sympathisants et de susciter la création d'un comité local des Amis de la RASD qui devrait prendre, dans l'année, sa vitesse de croisière.

La ville de SAINT NAZAIRE et l'O.M.J. ont participé, avec l'aide des Francas et la section conducteurs routiers du Lycée de Chateaubriand, à l'expédition de lits à destination des camps de réfugiés dans le cadre de

l'opération « caravane solidarité sahraouie ».

Enfin, durant cinq années, les Francas ont participé à la réalisation d'un plan de formation à destination des jardinières d'enfants sahraouis. Deux formatrices de NANTES et de SAINT NAZAIRE ont assuré, à tour de rôle, la responsabilité de ces sessions.

Ainsi, la volonté entre nos amis sahraouis et SAINT NAZAIRE ainsi que toute la Loire Atlantique s'appuie sur une expérience ancienne et diversifiée.



Félicitations au premier ministre 10 juin 1997

Monsieur le Premier Ministre,

Votre nomination au titre de Premier Ministre, qui fait suite à la belle victoire du Parti Socialiste et des Partis de Gauche ce 31 Mai, nous offre l'heureuse opportunité de vous présenter nos plus chaleureuses félicitations, en même temps que nos vœux sincères afin que vos ambitions pour la France, qui ont emporté la confiance de la majorité des citoyens français, trouvent dans une volonté politique renouvelée leur plein épanouissement.

Voilà plus de 20 ans que l'Association des Amis de la RASD a décidé de prendre le parti de la justice et du droit au Sahara Occidental en se rangeant aux côtés du Peuple Sahraoui. Voilà plus de 20 ans qu'elle ne ménage aucun effort pour que soit consacré et pleinement reconnu en France l'existence et le droit du Peuple Sahraoui, droit à disposer de lui-même, droit à l'indépendance.

La France, n'en est-elle pas une des dépositaires devant l'histoire ?

Le Parti Socialiste a, de son côté, fermement soutenu dès 1976 le droit à l'autodétermination de ce Peuple et encouragé d'importantes initiatives comme le Colloque International des Juristes tenu à Paris en 1984 à l'Assemblée Nationale.

Cependant, faut-il l'avouer, nous avons eu l'amer sentiment de prêcher toutes ces années dans le désert en ne rencontrant pas, auprès des Pouvoirs Publics, tout l'écho que nous pouvions légitimement espérer.

Les relations amicales et attentives entretenues avec les Sahraouis depuis 20 ans ont nourri notre conviction à défendre son

droit. Ne s'est-il pas, dans les années 1970, bien gardé de toute tentation terroriste ? N'est-il pas aujourd'hui, dans le Maghreb, l'expression d'un modèle politique et social tolérant, ouvert sur une modernité bien comprise et le germe, dans un Maghreb apaisé, d'une société africaine et musulmane ouverte sur l'avenir et à toutes les formes de coopération avec l'Europe ?

Aussi, n'est-il pas temps, aujourd'hui, que la France fasse entendre sa spécificité et toute la force d'un message de droit et de justice et ce, à la mesure de sa responsabilité historique au Maghreb ?

Alors que la désignation de l'ancien secrétaire d'état américain, Mr James BAKER, comme envoyé personnel du Secrétaire Général, remet la question du Sahara Occidental au devant de l'actualité, le risque n'est-il pas grand pour la France de voir une partie de son influence réduite, à défaut d'avoir pris à temps la mesure des enjeux ?

Les convictions du Parti Socialiste, votre propre histoire, l'intérêt bien compris de la France dans la région, nous autorisent à espérer que vous pèserez de tout votre poids dans le développement des bonnes relations entre le Front Polisario et la France et pour un règlement juste et durable de ce conflit.

Dans cet espoir,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

Régine VILLEMONT
Secrétaire Générale AA RASD



Un dossier pour vos vacances un peu inhabituel dans notre journal. L'ensemble vous semblera peut-être hétéroclite, de la géologie du bassin de Tindouf à l'anthropologie. Il se veut le témoignage du travail de plusieurs scientifiques, amis, qui dans leur domaine ont fait des recherches sur le Sahara Occidental.

Qu'ils soient bien vivement remerciés de ces contributions d'autant plus importantes qu'elles ouvrent chacune à leur manière des perspectives qui ont directement à voir avec le devenir du Peuple Sahraoui.

***L'art rupestre
du Sahara
occidental :
un patrimoine
culturel
à inventorier
à protéger.***

Le sub-continent Nord-Africain et Saharien est loin d'avoir livré la totalité de ses richesses en Art Rupestre. La période coloniale Européenne, Italienne en Libye, Française au Tchad, en Algérie et au Maroc, Espagnole au Sahara Occidental, a laissé des études et travaux scientifiques en quantité et en

qualité inégales sur l'Archéologie et l'Art Rupestre de ces pays d'Afrique du Nord, compte-tenu des politiques d'exploration et de recherche scientifique menés par les colonisateurs.

Si les monts de l'Atlas pré-saharien et le Sahara algérien ont fait l'objet, par exemple, pendant plus d'un siècle, d'études archéologiques nombreuses et parfois d'une exceptionnelle densité, de vastes zones de ce territoire immense restent encore inexplorées, - d'importantes découvertes au cours de la dernière décennie l'ont attesté (Soleilhavoup, 1988, 1993) -.

L'Espagne a occupé le Sahara Occidental (Saguia el Hamra et Rio de Oro) pendant près d'un siècle (1884 -

Abri sous-roche de Tifariti. Peintures à l'ocre rouge - photo A. Szczuczynski, 1995

Dossier

1975). Jusque dans les années trente, cette présence espagnole s'est surtout cantonnée dans des postes côtiers. Sur l'ensemble du territoire du Sahara ex-Espagnol, des investigations ont cependant été menées en archéologie préhistorique, par exemple par Julio Martinez Santa-Olalla, Manuel Alia Medina, M. Almagro, Hernandez Pacheco. Sans qu'on puisse parler d'inventaire, ces chercheurs et d'autres, ont réalisé d'intéressantes et utiles études et monographies. Une liste bibliographique assez substantielle de travaux espagnols, mais aussi autrichiens, allemands, français, fait foi, depuis une cinquantaine d'années de l'intérêt suscité par l'Art Rupestre qui gît dans ces vastes régions.

L'histoire de la découverte de nouveaux gisements d'art rupestre pré- et protohistorique révèle parfois l'absence ou l'insuffisance de la communication entre les explorateurs et/ou les chercheurs. L'exemple d'un site remarquable de gravures rupestres néolithiques au Sahara Occidental est particulièrement intéressant à ce sujet.

Pendant l'été 1996, je recevais un important dossier de photographies de gravures dans le style dit de « Tazina » (fig. 1), -un style bien connu dans le Sud-Marocain, foyer possible d'une paléoculture néolithique, connu également dans l'Atlas d'Algérie et jusqu'aux confins nigéro-tchadiens -. Ce dossier m'était adressé par un responsable de l'Unité Militaire de la MINURSO qui, avec sa patrouille était « tombé » fortuitement sur cet ensemble de gravures, par 26° 48' 847 N et 08° 50' 928 Ouest.

À défaut de traces écrites dans la littérature scientifique qui m'étaient accessibles, j'ai publié une courte note dans la *Lettre Internationale d'Informations sur l'Art Rupestre* (INORA), éditée par Jean Clottes, dans la rubrique « Découverte » (Soleilhavoup, 1997).

Quelques mois après, j'apprenais par l'*Association des Amis de la RASD* que, sous la conduite du Front POLISARIO et sous l'autorité scientifique de Monsieur le Professeur Théodore Monod, une équipe a stationné peu de temps sur ce même gisement, en mars 1995. Des images vidéo avaient été prises par François Dubreuil de la Société Vidéogram (Le

Mans, France) qui participait à la mission.

Quelques semaines après la publication de ma note (1997, *op. citée*), je recevais d'un groupe d'universitaires espagnols de Girona, une carte postale éditée par l'Université de Girona et par le Musée National du Peuple Saharaoui qui montre un détail des gravures de ce gisement et signée par cinq chercheurs qui ont « découvert » ces gravures, probablement en 1995. Cette équipe a donné le nom de « Sluguilla » (le petit Sloughi, race de lévrier du Maghreb) à ce site.

Tout récemment, en mai 1997, lors de la réunion annuelle de l'*Association des Amis de l'Art Rupestre Saharien*, en France, j'apprenais que ce gisement, - toujours le même !- avait été « découvert », relevé et partiellement publié par Mark Milburn, en 1973, quelque 22 ans auparavant !... L'auteur l'appelle « Ras Lentareg ».

Il est plus que probable que les populations locales de la Hamada de Tindouf connaissent l'existence de ce gisement rupestre depuis plus longtemps encore.

Un Anglais, des Espagnols, des Français ont cru découvrir un site d'art rupestre. L'extrême éparpillement international des données de terrain et des écrits, parfois dans des publications très confidentielles, explique ces impressions, ces convictions, d'être l'inventeur d'un nouveau gisement.

Ceci nous amène à réfléchir sur la coopération scientifique internationale en matière d'exploration et d'étude des zones d'art rupestre, au Sahara Occidental, comme ailleurs dans le monde.

L'art rupestre au Sahara Occidental est riche, tout comme dans le Sud Marocain ou dans l'ensemble des régions sahariennes, jusque et y compris dans la péninsule Arabique.

Gravures et peintures (fig. 2) abondent dans ce secteur du Sahara et elles correspondent aux différentes phases chronoculturelles définies dans le Sahara. Leur fragilité est grande, tant à cause des effets altérageux du climat (contrairement aux idées reçues, le « sec » n'est pas particulièrement conservateur des surfaces rocheuses), qu'à cause de la

présence humaine (ignorance, pillages archéologiques, faits de guerre, vandalisme,...).

Autant certaines zones du Sahara ont bénéficié d'inventaires archéologiques quasi-exhaustifs, assortis de bonnes cartographies, notamment pour l'Art Rupestre, autant le Sahara Occidental manque encore d'un programme de fond destiné à rassembler d'une part ce qui est déjà connu, même très partiellement (inventaire et regroupement de la bibliographie internationale) et d'autre part à mobiliser un certain nombre de spécialistes pour coordonner et systématiser l'exploration de terrain, afin de connaître et de publier, par exemple sous l'égide d'instances internationales et supra-gouvernementales, un **Inventaire Général** et un **Atlas raisonné** de l'Art Rupestre. De cette façon, le patrimoine culturel de l'humanité du sub-continent Nord-Africain se verrait enrichi et utilement étudié. Cela permettrait en particulier de mieux comprendre l'origine des divers peuplements pré- et protohistoriques du Sahara, les foyers d'apparition et d'extension géographique ou d'influences des différentes paléocultures, manifestées entre autre par l'art rupestre.

On sait en effet que l'Art Saharien s'inscrit dans un cadre chronologique fondé, dès 1932, par Théodore Monod, par la succession sur les rochers d'images d'animaux, d'abord sauvages, ensuite domestiqués. Ces animaux, véritables « fossiles directeurs » de la chronostratigraphie de l'art, permettent aussi de définir les principaux étages » culturels :

Le **grand Buffle sauvage**, caractéristique de l'**étage Bubalin** et correspondant au néolithique ancien, avec ses cultures de chasseurs ; on peut dater cet étage de 7000 à 8000 ans avant l'actuel ;

Les **bœufs, les vaches domestiqués** qui caractérisent l'**étage Bovidien** du néolithique moyen où l'économie pastorale domine, sans exclure la chasse, vers 6500 à 5500 ans ;

L'introduction du **Cheval** au Maghreb et au Sahara, d'abord attelé (les chars), puis monté (les cavaliers), marque le début des temps protohistoriques et l'arrivée de

Introduction à l'islamisation du Sahara Occidental • les almoravides (XI^{ème} siècle)

L'histoire de l'islamisation de la population du Sahara Occidental est longue et progressive, elle commence par les missionnaires Ibadites, se poursuit par les Almoravides et s'accomplit par les tribus Arabes. Le processus de (ré) islamisation des tribus sahariennes est marqué par des étapes successives. Nous nous contentons dans cette brève étude de présenter quelques remarques sur le début de l'islamisation de la région¹.

Pour la tradition écrite bidân² et d'autres textes, l'islamisation effective de la région ne commence qu'avec les Almoravides. Ce constat apparaît évident dans la mesure où le mouvement des Almoravides a constitué le premier mouvement politico-religieux d'islamisation ou de "ré-islamisation" à l'échelle de tout le Maghreb. Mais le rôle joué par les Almoravides ne doit pas cacher une autre réalité historique. Les écrits historiques sont muets sur les traditions diffusées avant les Almoravides, à savoir les rites chiïte et Ibadite³.

A la différence d'autres pays du Maghreb, l'islamisation de la région nord ouest saharienne ne s'est pas réalisée suite à des conquêtes militaires venues d'Orient. L'islamisation des Sanhaja⁴ s'est faite de l'intérieur, ce sont ces tribus qui ont pris en charge en quelque sorte leur islamisation. Le noyau du mouvement des Almoravides était composé de la tribu de Lamtouna avant de s'élargir à toute la confédération des Sanhaja. Cette confédération va entamer un processus d'islamisation ou/et de ré-islamisation d'une grande partie du Maghreb et de l'Ouest africain sous l'égide du mouvement réformateur des Almoravides.

L'histoire commence par le pèlerinage de Yahya Ibn Ibrahim al-Gudali en 1037, un Berbère de la tribu

Gudala, qui au retour de la Mecque passe par Kairouan en Tunisie où il rencontre le jurisconsulte Abou Amran. Ce dernier constatant l'ignorance de son interlocuteur concernant les principes religieux lui dit alors " Pourquoi n'apprendrais-tu pas la Loi divine véritable, la commanderie du Bien et l'abstention du Mal ? " Yahya lui répondit : " Nous n'avons reçu (jusqu'ici) que des maîtres sans piété scrupuleuse et sans connaissance réelle de la Sunna " ⁵. Suite à cette conversation le jurisconsulte conseilla, à Yahya de passer à Sous, chez l'un de ces disciples pour qu'il envoie avec lui un maître au Sahara. Le premier séjour de cet émissaire qui deviendra le leader du mouvement des Almoravides, n'était pas réussi ; il affronta toute de suite l'opposition des notables Lamtouna qui n'ont pas apprécié ses prêches et ses pratiques religieuses rigoureuses. En effet Abd Allah Ibn Yasin dès son arrivée chez les Lamtouna : " évitait de goûter de la viande ou du lait de leurs troupeaux, car il prétendait que leurs biens (mal acquis) étaient impurs " ⁶. Devant cette opposition, le nouvel émissaire rejoint en secret son maître au sud du Maroc. L'échec de Abd Allah Ibn Yasin nous démontre la résistance de la population à toute atteinte à leur mœurs. Mais au-delà de cette interprétation, la révolte exprimait la méfiance de l'élite de la société envers l'installation d'un nouvel ordre religieux et moral qui menacerait ses privilèges et ses intérêts. Donc, pour conserver leur pouvoir, une partie des notables de la société Sanhaja ont, les premiers, contesté l'autorité d'Ibn

Yasin en le renvoyant. Toutefois ce dernier ne tardera pas à revenir sous l'ordre de son ancien maître. Ne se contentant pas d'une position de simple prêcheur, Ibn Yasin " fit exécuter les rebelles et massacrer une foule de gens qui lui paraissaient mériter la mort, en raison de leurs crimes ou leurs mauvaises mœurs. C'est alors qu'il s'empara de tout le Sahara. Toutes les tribus répondirent à son appel, suivirent ses préceptes et s'engagèrent à préserver l'orthodoxie sunnite " ⁷.

En effet à son retour Abd Allah b. Yasin, ne s'imposa pas immédiatement, il fut obligé de se retirer d'un ermitage " *ribât* " ⁸ en formant autour de lui une première communauté de partisans, il n'a réussi à s'imposer que grâce au soutien des figures des Sanhaja, notamment Yahya Ibn Umar et Abou Bakr Ibn Umar. Ces deux frères étaient les chefs militaires du mouvement Almoravide dans sa conquête du Nord. Le rôle d'Ibn Yasin s'est limité à un rôle essentiellement spirituel. Les premières opérations militaires des tribus Sanhaja ont été la conquête de Sijlmasa capitale du sud de Maroc et Aoudagoust au sud de Sahara (sud est de la Mauritanie actuelle). Après la mort de Yahya Ibn Yasin en 1059, Abou Bakr Ibn Umar prit la direction politique et spirituelle de mouvement. Suite aux divergences entre Abou Bakr et son neveu Youssef Ibn Tashfin (fondateur de Marrakech), Abou Bakr retourna au Sahara ; ce retour marque la rupture avec le nord - Maroc et Andalousie - sous le commandement de Youssef b. Tashfin.

En effet Abou Bakr se dirigea vers

son pays d'origine avec une grande partie des Sanhaja et accompagné par d'illustres savants, et fonda la ville d'Azouki (en Adrar). Azouki constitua le noyau d'une organisation politique religieuse et sociale entamée par Abou Bakr, une expérience qui représenta la première tentative



Tombe préislamique au Sahara Occidental

de fondation d'un Etat saharien. C'est ainsi que Abou Bakr incarne dans la littérature historique bidân une sorte de mythe fondateur de la structure sociale, politique et religieuse. Abou Bakr trouva la mort en 1089 au Tagant (centre de la Mauritanie actuelle) pendant l'un de ses combats contre les principautés noires.

En somme l'adhésion des tribus Sanhaja n'était pas à notre avis un engagement purement religieux, les Sanhaja étaient en conflit avec d'autres confédérations tribales berbères notamment les Zanata qui contrôlaient à l'époque les axes du commerce transsaharien du Nord ayant pour capitale la ville de Sijlmasa. Les Sanhaja à travers le mouvement des Almoravides ont réussi à se rassembler et à constituer une force militaire et politique puissante capable de préparer la conquête du Nord. Ce n'est donc pas par hasard si l'une des premières opérations militaires fut l'occupation de Sijlmasa, siège de leur adversaire traditionnel, et ensuite la ville Aoudagoust, capitale économique de l'empire du Ghana.

Le mouvement des Almoravides fut un événement politico-religieux de grande ampleur, mais a-t-il profondément islamisé les Bédouins de cette région ? Pour répondre à cette question nous nous renvoyons à quelques témoignages sur la population de la région à l'époque post-Almoravide. Ibn Battuta, le voyageur marocain, séjourna au XIV^e parmi les Massoufa de Walata. Il ne cacha pas son étonnement devant la conduite non conforme à la religion de

de ses coreligionnaires, surtout que la personne concernée est un dignitaire religieux - juge et pèlerin - qui est supposée donner l'exemple de religiosité⁹. Dans le même ordre d'idée nous évoquons une lettre¹⁰ datant du XV^e siècle envoyée par un lettré de Sanhaja, Muhammad Ibn Muhammad Ibn Ali al-Lamtouni, au célèbre savant de l'époque l'égyptien Jalâl ad-Dîn as-Suyuti (m. 1505). Muhammad Ibn Muhammad Ibn Ali al-Lamtouni décrit les pratiques de sa propre société en soulignant le non respect des principes de l'Islam.

Par ailleurs Jean Léon l'Africain

(al-Hasan al-Wazzân) parcourant le pays dans la deuxième décennie du XVI^e siècle, écrit : "C'est à grand peine que l'on peut trouver dans toute une tribu un juge qui soit qualifié pour trancher un différend, si bien que, quand quelqu'un est engagé dans quelque litige ou est victime de quelques méfaits, il lui faut cinq à six journées de route à chameau pour arriver à la tente du juge".¹¹

Nous constatons donc que l'islamisation entreprise par les Almoravides n'a pas supplanté la tradition d'avant l'islam, ni entamé une arabisation générale. Le processus d'islamisation de la société bédouine du Sahara Occidental s'est accompli sur la longue durée. L'adhésion des Sanhaja au mouvement des Almoravides était pour cette confédération une occasion pour exprimer une unité politique et sociale dépassant les luttes segmentaires qui caractérisent cette société tribale. L'islam était une idéologie politique unificatrice face à une organisation sociale tribale basée sur des rapports de parenté. et c'est grâce à cette idéologie que ces bédouins ont réussi conquérir le pouvoir au Nord. En adhésion, cette adhésion au début politique, conduisit par la suite ces populations à adopter les principes de l'Islam comme religion et non seulement comme idéologie politique.

Rahal BOUBRIK

● L'espace qui fait le sujet de notre étude est le Sahara occidental dans ses frontières sociales et culturelles qui couvrent à la fois la Mauritanie et le Sahara Occidental actuel ; c'est-à-dire *Trab al-bidan* (pays des bidân). De plus nous utilisons le terme *bidân* pour désigner la population de cet espace au lieu du terme "maure" souvent utilisé.

¹ Nous avons traité les différentes étapes de (ré)islamisation dans d'autres travaux :

BOUBRIK, R., "Islamisation du Sahara Occidental", *Sources, Travaux Historiques*, n° 38-39, 1994, pp. 35-46. BOUBRIK, R., "Processus de la formation d'une confrérie saharienne", in *Société et cultures musulmanes*, - Université de Strasbourg, CNRS, Paris, 1996, pp. 374-380.

² La tradition écrite à laquelle nous faisons allusion est constituée principalement de textes manuscrits des lettrés bidân rédigés en grande partie entre les XVII^e et XIX^e siècles.

³ Les écrits historiques et théologiques ont occulté les croyances de la période précédant les Almoravides. Ce phénomène tient probablement au fait que tous les régimes politiques depuis les Almoravides sont restés fidèles à la tradition sunnite malikite. Les historiens et les lettrés dépendant des pouvoirs politiques et religieux en place n'ont fait que reproduire le discours officiel. Nous renvoyons dans ce domaine au travaux de T. LEWICKI notamment son article :

T. LEWICKI, "L'Etat nord-africain de Tâhert et ses relations avec le Soudan occidental à la fin du VIII^e et au IX^e siècle", *Cahiers d'Etudes Africaines*, 8, V. II, 4^e cahier, 1962, p. 335.

⁴ Sanhaja est une confédération berbère composée par trois grandes coalitions tribales : Lamtouna, Gudala, et Massoufa. Les Lamtouna occupaient l'espace nord du Sahara, les Gudala étaient installés dans l'ouest, quant aux Massoufa, ils étaient dans la région orientale

⁵ Al-BAKRÎ, op. cit., p. 59.

⁶ Al-BAKRÎ, op. cit., p. 60.

⁷ Al-BAKRÎ, op. cit., p. 60.

⁸ Le terme *ribat* est l'origine de mot *mourabitoun* qui est traduit en français en les Almoravides, et qui donna avec l'école coloniale la terminologie *marabout* pour désigner l'homme religieux au Maghreb.

⁹ IBN BATTUTA, *Voyages III. Inde, Extrême-Orient, Espagne et Soudan, FM / la Découverte*, Paris, 1982, p. 404.

¹⁰ Cette lettre est publiée par as-Suyûtî (m. 1505), dans son ouvrage *al-Hâwî Li-L-fatâwî*, Le Caire, s. d., T. I, pp. 284-291.

J. Hunwick consacra une étude à cette lettre "Notes on a late fifteenth-century document concerning al-Takrûr" in *Allen and Jonshon (ed), African Perspectives*, Cambridge, 1970, pp. 7-33.

¹¹ J. L. L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, Adrien-Maisonneuve, trad. de l'italien par A. EPAULAD, Paris, 1981, p. 63.

au sud de Tindouf borde le Yetti, vers l'Est, ont donné lieu à des études stratigraphiques détaillées (Sougy, 1964; Gevin, 1958, 1960), la zone intermédiaire qui dépend du Sahara sahraoui n'a que peu été parcourue du point de vue géologique (Jacquemonod et al., 1969; Planchon, 1967). Aussi est-ce par interpolation que les cartes géologiques de cette région ont été dressées. La carte du Nord-ouest de l'Afrique à 1/5 000 000 y fait débiter la série stratigraphique à l'Ordovicien, tandis que celle du Maroc à 1/1 000 000 y fait se terminer l'Ordovicien inférieur (Tremadoc, Arenig, Llandeilo) en biseau vers l'Est au niveau du Khreiz Lemgassen près de Aaglet Torchan, alors que l'Ordovicien supérieur (Caradoc, Asghill) est directement transgressif sur le socle depuis cette localité jusqu'au nord du Yetti vers l'Est. Deux observations permettent d'apporter quelques précisions ponctuelles:

- la première au Khreiz Lemgassen (environ 10°44 W - 26°19N) à peu près à 10 km au sud de Aaglet Torchan, là où des peintures rupestres sont conservées;

- la seconde dans l'Eglab Lunquel (environ 9°47W - 26°30N), région parsemée de buttes témoins à quelques 10 ou 15 km à l'Est-Sud-Est de Aaglet Achur.

2. Points de stratigraphie de la bordure sud.

a) Khreiz Lemgassen (environ 10°44 W - 26°19N).

Il s'agit d'un plateau étroit d'élongation N. 23, long d'une douzaine de km et large de 2 à 3. Sa face orientale domine la région aplanie de 20 m environ. Elle se présente comme un tassili (une paracuesta) comprenant deux paliers. Le gradin inférieur, haut de 6 à 8m, est taillé dans un granite type Aïn Ben Tili. Le gradin supérieur est constitué par des grès blancs massifs, en bancs épais de 2 à 3 m, transgressifs sur le granite. La puissance de la série affleurante est de l'ordre de 8 à 10m. Ces grès forment la surface du plateau, au moins en ce lieu. La structure est sub-tabulaire à l'échelle de l'affleurement. En réalité, existe un faible pendage de 1 à 2° vers le Nord. Le grain du grès

est fin. Le litage est horizontal en lits millimétriques. La prospection a été trop courte pour trouver des fossiles. C'est donc par référence à la littérature géologique que sa situation stratigraphique est tentée.

Dans la coupe du tassili de Houmat el Ham du Zemmour noir, Sougy (1964, 1975) a constaté l'absence de Cambrien et la transgression de l'Ordovicien (Cambrien supérieur, Trémadoc, Arenig) sur le socle protérozoïque. Cet Ordovicien comprend deux ensembles.

- La partie inférieure, **groupe de Houmat el Ham**, est gréseuse et schisteuse. Elle contient une faune du Tremadoc et de l'Arenig inférieur. Elle est ravinée, parfois jusqu'au socle, par une paléosurface glaciaire correspondant à une lacune de l'Arenig supérieur, voire du Llanvirn.

- La partie supérieure, **groupe de Garat el Hamoueid**, débute par une tillite, puis évolue vers des grès très massifs au sommet. La matrice de la tillite contient une faune de l'Asghill supérieur, et les grès sommitaux, également à faune de l'Asghill supérieur, sont surmontés par les argiles du Llandovery moyen. De plus, Sougy constate l'amincissement de l'Ordovicien vers l'Est où il se réduit aux grès sommitaux de la série de Garat el Hamoueid. En conséquence, les grès du Khreiz Lemgassen peuvent être rapportés, avec une bonne probabilité, aux grès sommitaux de la série de Garat el Hamoueid, c'est-à-dire datés de l'**Asghill supérieur**. Leur faciès semble correspondre à la fin de la transgression glacio-eustatique consécutive à la fonte de la calotte glaciaire qui recouvrait le Sahara alors situé au voisinage du pôle sud. Au point d'observation, en l'absence des dépôts siluriens, il n'est pas possible de se prononcer sur la signification précise des faciès gréseux qui dans le Zemmour présentent des stratifications entrecroisées attribuables à une faible épaisseur de la tranche d'eau et pouvant indiquer un faciès de comblement.

b) Eglab Lunquel (environ 9°47W - 26°30N).

Cette région s'étend au sud de la tête de l'oued Erni qui évacue les eaux d'Est en Ouest en direction du Saguia el Hamra. Elle correspond à la séparation du drainage vers le Nord (bassin du Saguia el Hamra), du drainage vers le Sud (oued Tisguinin et oued Ben Tili), et du drainage vers l'Est (oued um Chamel Hamra).

Des buttes témoins, de profil trapézoïdal, hautes de 20m environ s'élèvent au-dessus de la surface aplanie constituée par un granite de type Aïn Ben Tili. Au pied des buttes s'étalent des éboulis schisteux de ton bleuté qui masquent le contact entre le socle granitique et les premières formations sédimentaires dont la nature n'est pas observable. L'hypothèse d'une présence possible de quelques mètres de grès du groupe de Garat el Hamoueid n'a pas pu être levée. Néanmoins, si ceux-ci sont présents, leur épaisseur doit être des plus faible car ils ne s'expriment pas dans la morphologie des buttes. Aussi, l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'ils ne sont pas présents, que le Silurien repose directement sur le socle comme dans la pointe nord de la Mauritanie au sud de Tindouf, contrairement à la représentation des cartes qui figurent de l'Ordovicien supérieur du Zemmour au Yetti.

La coupe de la butte témoin observée s'établit comme suit de haut en bas:

- 4 à 5 m de calcaires bleu-noir en bancs décimétriques à orthocères et à *Cardiola interrupta*;
- 3 à 4 m de schistes contenant un niveau calcaro-dolomitique de ton ocre avec des passées gypseuses;
- 2m d'intercalations de schistes et de bancs calcaires à lamines et graptolites;
- 15 à 18m de schistes se débitant en paillettes centimétriques bleues.

Cette succession est comparable à celle décrite par Sougy (1975) dans le Zemmour noir. Mais les éboulis n'ont pas permis de recueillir de fossiles de la base. Néanmoins la présence de graptolites du genre *Monograptus* au sommet de la séquence schisteuse confirme l'appartenance au Silurien. L'analogie des faciès avec le Zemmour conduit à la considérer comme étant du **Llandovery moyen**. La séquence schisteuse noire, carbonée indique des

conditions de dépôt argileux en milieu réducteur rapportées généralement à une stratification des eaux. Néanmoins, l'apparition, à son sommet, de bancs calcaires à lamines dénotent que les conditions d'apport sédimentaire du bassin étaient devenues progressivement chimiques.

La séquence suivante, à nouveau détritique fine mais peu épaisse, paraît correspondre à une phase de diminution d'épaisseur de la tranche d'eau avec précipitation de la dolomie et des gypses. Ce niveau est également décrit dans le Zemmour noir (Sougy, 1975) où il est rangé à la base du Wenlock.

La séquence des calcaires au ton bleu noir du sommet de la butte est riche en Orthocères et a livré des fragments de *Cardiola interrupta* ainsi que des graptolites pétaoloïdes. La faune semble bien correspondre à celle décrite dans le Zemmour noir. Par analogie, ce niveau calcaire, dont le développement vers le haut n'est pas connu, peut se ranger dans le Wenlock ou le Ludlow inférieur. Le faciès est toujours carboné. Après l'épisode évaporitique, l'environnement était redevenu anoxique, bien que la sédimentation était carbonatée.

En conclusion l'ensemble des formations de cette butte de l'Eglab Lunquel appartient au Silurien qui est transgressif sur le socle granitique. Reste à savoir si la base immédiate du Silurien est représentée.

c) Evolution paléogéographique de la bordure sud du Bassin de Tindouf le long du Zemmour blanc au cours du Paléozoïque inférieur.

Par rapport aux cartes citées en références, ce n'est qu'à l'Ordovicien terminal que la dorsale Réguibat est transgressée au niveau du Khreiz Lemgassem (environ 10°44 W - 26°19N). Cette transgression sera débordée vers l'Est par celle du Silurien entre le Khreiz Lemgassem et l'Eglab Lunquel. Plus vers l'Est, tout le long de la bordure du Zemmour blanc, il semble bien que la formation des schistes noirs de la base de la butte témoin de Lunquel soit la première du Bassin de Tindouf. En effet, le contact

entre le Bassin de Tindouf et le batholithe granitique se fait par glaciais, en passant des schistes noirs au granite, sans cuesta ni dépression périphérique contrairement au Bassin de Taoudeni,

Au nord du Yetti, les deux formations basales du flanc sud du Bassin de Tindouf: Quartzites de Djebilet à la base et Grès d'Aïounet Legraa au sommet décrites par Gevin (1960) sont parallélisées avec l'Ordovicien du Zemmour noir (Mestraud, 1975). Dans cette région la transgression aurait été plus précoce que le long du Zemmour blanc. Si tel est le cas, le Zemmour blanc aurait constitué une zone émergée du Cambrien à l'Ordovicien final alors que le Zemmour noir au-delà de sa bordure orientale et le Bassin de Taoudeni étaient immergés dès le Cambrien et pendant l'Ordovicien. La présence de la tillite cambrienne dans le Bassin de Taoudeni et de la tillite ordovicienne dans ce même bassin et dans celui de Tindouf conduit à envisager que le Zemmour blanc ait pu être couvert par une calotte glaciaire lors de ces deux phases froides séparées par plus de 100 millions d'années. Selon cette hypothèse, en plus des phénomènes tectono-eustatiques (variation du volume des dorsales océaniques, distension des continents qui régissent les transgressions et les régressions, l'interférence entre les réajustements isostatiques des aires englacées consécutifs à la fonte des calottes glaciaires et les transgressions glacio-eustatiques peut être envisagée pour rendre compte des détails de la transgression du Paléozoïque inférieur sur le Zemmour blanc.

G. MARY
Université du Maine.

BIBLIOGRAPHIE.

- BESSOLES B., 1977 - Géologie de l'Afrique. Le Craton Ouest Africain. Thèse Orléans, 404p
- BOHER M., 1991 - Croissance crustale en Afrique de l'Ouest à 2,1 Ga. Apport de la géochimie isotopique. Thèse 3ème cycle Nancy
- BOHER M., ABOUCHAMI W., MICHAARD A., ALBAREDE F. and ARNDT N.T., 1992 - Crustal growth in West Africa at 2,1 Ga. - Journal of Geophysical Research, 97, pp. 345
- BRONNER G., 1992 - Structure et évolution d'un craton archéen, la Dorsale Réguibat occidentale (Mauritanie), tectonique et métallogénie des formations ferrifères. Thèse d'Etat Marseille, 448 p.
- GEVIN P., 1958 - Notice explicative des cartes géologiques à 1/ 500 000 Tindouf et Eglab. - Service de la carte géologique de l'Algérie. Alger, 28 p., 2 cartes en couleur.
- GEVIN P., 1960 - Etudes et reconnaissances géologiques sur l'axe cristallin Yetti-Eglab et ses bordures sédimentaires. Thèse Université de Paris, 1958. - Service géologique de la carte de l'Algérie, nouv. sér., n° 23, 328 p., 70 fig., 20 pl. photo, 1 dépli., 1 carte géologique.
- JACQUEMOND P., PACHOUD A. et SOUGY J., 1959 - Compte-rendu de la reconnaissance géologique du Sahara espagnol (du 12 mars au 1er avril 1959). - Rapport inédit BRP, Dép. expl., réf. 1193, 1à avril, 29 p.
- MESTRAUD J.L. et al., 1975. - Notice explicative de la carte géologique à 1/1000 000 de la Mauritanie. Monographies régionales. - Editions du BRGM.
- PLANCHON J.P., 1967. - Observations sur le Dévonien inférieur du Sahara espagnol (région de Smara). - Colloque sur le Dévonien inférieur et ses limites (rennes, 16-24 sept. 1964). Mém. BRGM, 33, pp. 321-325, 1 dépliant h.t.
- POTREL A., 1994 - Evolution tectono-métamorphique d'un segment de croûte continentale archéenne. Exemple de l'Amsaga (R.I. Mauritanie), Dorsale Réguibat, Craton Ouest Africain. Mémoires Géosciences, Rennes, n° 56, 359 p., 43 photo., 2 annexes.
- ROCCI G., 1957 - Formations métamorphiques et granitiques de la partie occidentale du pays Réguibat (Mauritanie du Nord). -Bull. Dir. féd. Mines Géol., Dakar, n° 21, 480 p., 2 vol., 44 fig., 10 tabl., 20 pl. photos, 1 carte géologique à 1/ 2 000 000.
- ROCCI G., 1975. - Le pays cristallin Réguibat: description des terrains et commentaires. In Notice explicative de la carte géologique à 1/1000 000 de la Mauritanie. Monographies régionales. - Ed. du BRGM.
- SOUGY J., 1964 - Les formations paléozoïques du Zemmour noir (Mauritanie septentrionale). Etude stratigraphique, pétrographique et paléontologique. Thèse, Faculté des Sciences, Université de Nancy, 1961. - Ann. Fac. sciences, Université de Dakar, 15, XII, 695 p., 77 fig., 37 tabl., 15 tabl. hors texte, 50 pl. photo, 2 cartes géologiques.
- SOUGY J., 1975 - Etude géologique du Zemmour noir (Mauritanie septentrionale) et corrélations avec les régions voisines. - In Notice explicative de la carte géologique à 1/1000 000 de la Mauritanie. Monographies régionales. Editions du BRGM, pp. 137 - 169.
- VACHETTE M., 1964. - Essai de synthèses des déterminations d'âges radiométriques de formations cristallines de l'Ouest africain (Côte d'Ivoire, Mauritanie, Niger); - Ann. Fac. Sc. Univ. Clermont-Ferrand, 25, sér. Géol. 8.

Itinéraire et perspectives de recherche

Régine Villemont m'a demandé de présenter mon itinéraire de recherche, de parler de mes travaux en cours et de mes projets d'avenir aux lecteurs du Bulletin de l'Association des Amis de la RASD.

J'ai rencontré les Sahraouis pour la première fois à Nouatchott, capitale de la Mauritanie, en novembre 1974, alors que j'étais venue, jeune "thésarde" en ethnologie, y faire mon "premier terrain" de recherche. Dans un livre conçu sur le mode du "journal de voyage" et destiné à tous publics, j'ai raconté comment s'était passé pour moi la découverte de ce peuple et de ses aspirations (Cf. *Les enfants des nuages*, Le seuil 1993). J'étais alors partie pour mener le travail d'enquête nécessaire à la rédaction de ma thèse d'ethnologie sur le nomadisme pastoral et l'organisation tribale des Rguibat (que les scientifiques, par souci d'exactitude, translittèrent "Rgaybat"). J'avais auparavant effectué sur le sujet un travail de maîtrise, à l'université de Nanterre, sous la direction d'Ahmed Baba Miské, ami d'El Ouali Mustapha Sayed et membre du front Polisario. Ahmed Baba Miské était à l'époque chargé de cours au département d'ethnologie de l'université de Paris X Nanterre. Pourtant, de l'existence de ce peuple, de ses luttes et de sa résistance à la colonisation espagnole, cet enseignant ne m'avait rien dit. De peur de me voir choisir un autre sujet de recherches ? Je ne sais pas. Il m'a simplement parlé d'une grande "tribu" qui nomadisait pour une part dans le Nord de la Mauritanie et qui ferait certainement un bon sujet d'étude.

Tenace, envers et contre les difficultés de la situation qui s'aggravait, de la guerre, puis de la méfiance que mes recherches ont longtemps inspirées tant au Front Polisario qu'au gouvernement mauritanien, je suis retournée à plusieurs reprises sur ce "terrain" difficile qu'était le Nord mauritanien. Vivant avec les populations pendant de longs mois, travaillant aux archives, j'ai fini par réunir

suffisamment de données pour écrire ma thèse d'Etat. Je définirai volontiers ce gros *pensum* (1000 pages dactylographiés !) comme une anthropologie historique de la société nomade, puisque l'objet de l'étude - la "tribu des Rguibat" de la période pré-coloniale y est appréhendé à la fois sous l'angle de l'histoire (de la genèse du groupe jusqu'à l'occupation de son territoire par la France et l'Espagne), et dans une perspective anthropologique (l'organisation économique, sociale et politique interne). Cette thèse a été publiée sous le titre *Les Rgaybat (1610-1934) tome 1: Des chameliers à la conquête d'un territoire ; tome 2 : Territoire et société*, L'Harmattan 1989.



Après une interruption de huit années pendant lesquelles je dirigeai le département d'ethnologie du musée de l'Institut du Monde Arabe (ou mes travaux les plus intéressants furent finalement censurés, et que j'ai quitté sans regrets l'an 1991), j'ai pu revenir à la recherche fondamentale, entrant en 1993 CNRS. A ma demande, j'ai été affectée à l'un des meilleurs centres français de recherches sur le monde arabe le laboratoire URBAMA (Urbanisation du Monde Arabe), de Tours.

Menées dans l'Intermède, l'écriture des *Enfants des nuages* m'avait

contrainte à prendre conscience de l'importance de l'histoire de la relation franco-arabe dans la manière dont s'étaient construites mes relations avec les populations nomades. Il m'a donc paru essentiel d'inclure l'histoire de cette relation dans mes projets de recherche sur le Sahara nord-occidental : j'ai entrepris, il y a environ cinq ans, une longue enquête sur la colonisation française du nord-mauritanien à travers le recueil de biographies de personnes françaises et maures, qui en avaient été les témoins : j'ai actuellement trois livres en chantier sur le sujet (Cf. 1995 "Regards croisés : l'époque coloniale". In Notre Librairie, Littérature Mauritanienne N° 120 - 121 C L E F, Paris, pp.78 - 84).

Parallèlement, depuis mon intégration au laboratoire URBAMA, j'ai inscrit dans mes programmes une étude comparative sur le devenir des sociétés nomades, en collaboration avec une équipe de chercheurs, enseignants ou doctorants qui travaillent sur les sociétés nomades sédentarisées et/ou urbanisées, au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Lybie, en Égypte, en Mauritanie et au Mali. Au sein de cette équipe, j'ai affiché comme objet de recherche personnelle l'étude des campements de réfugiés Sahraouis, c'est à dire l'analyse de l'organisation sociale et spatiale mise en place au sud de Tindouf par le gouvernement de la RASD..

Lors d'une première visite à Tindouf en 1995, j'ai présenté mes objectifs de recherche au gouvernement sahraoui qui m'a accordé l'autorisation d'enquêter en toute liberté dans les campements (entretiens avec le Ministre de l'éducation nationale de l'époque). J'ai donc pu commencer mon travail dans les meilleures conditions au mois de mars dernier : j'ai séjourné sans "accompagnateurs" dans les familles que j'avais rencontrées en 1975 sur le territoire mauritanien, et sillonné à ma guise entre - et dans - les différents daïras et wilayas (ce que ma connaissance relative de la langue maure a bien évidemment facilité). Ce premier séjour sera, je l'espère, suivi par d'autres qui ne permettront approfondir les recherches entreprises.

L'objet d'étude "Sahara Occidental" ou "société sahraouie" est donc désormais en bonne place dans le programme scientifique du laboratoire URBAMA : j'ai exposé mais premiers résultats d'enquête aux chercheurs et doctorants de l'équipe scientifique, en séance de travail interne, et à un public scientifique plus vaste lors de la réunion européenne des chercheurs sur le monde arabe et musulman qui s'est tenue cette année à Aix-en-Provence en juillet 1996 et où j'avais organisé l'atelier *Peuples et territoires* ; il est prévu que j'intervienne aussi lors d'une rencontre internationale qui se tiendra à l'Institut de Recherches sur le Maghreb Contemporain de Tunis sur le thème *Les arts de faire des citoyens ordinaires, compétences et apprentissages de la ville dans le monde arabe*, en septembre prochain, et dans un colloque international programmé en octobre, à Agadez, au Niger, intitulé *Les sociétés pastorales en Afrique sahélienne : environnement, développement et démocratie (Diagnostics et perspectives)*. Je suis en outre invitée à participer au colloque international de la commission "Nomadic People" de l'International Union of Anthropological and Ethnological sciences, en juillet 1998 à Williamsburg, aux USA. Enfin plusieurs publications sont en chantier, qui paraîtront dans diverses revues scientifiques (*Les Cahiers d'URBAMA, la Revue d'Etude du Monde Musulman et Méditerranéen, l'Homme, Nomadic People etc.*).

Je voudrais, pour conclure cette présentation de mes activités de recherche, lancer un appel aux amis de la RASD pour qu'ils diffusent auprès des plus jeunes d'entre eux cette information qui peut leur être utile : je suis actuellement, en France, au plan institutionnel, la seule "spécialiste" de la société sahraouie. C'est dommage. Il faudrait, pour développer la recherche française dans ce domaine, que de jeunes étudiants en sciences humaines choisissent à leur tour un sujet "sahraoui" au niveau de la maîtrise, du DEA où de la thèse. Pour ce faire, il est possible de s'inscrire au DEA d'URBAMA *Hommes, espaces et sociétés*, à Tours, ou l'organisation des enseignements (concentrés en deux

périodes, à l'automne et au printemps) n'oblige pas à résider sur place (beaucoup de nos étudiants sont étrangers, et ne viennent qu'aux deux sessions d'enseignement). Il s'agit d'un DEA dit "Monde Arabe", ce qui signifie qu'il n'est pas rattaché à une discipline particulière, et qu'il convient aussi bien aux étudiants d'ethnologie qu'aux économistes, sociologues, géographes, politologues, urbanistes, historiens etc.. Il existe donc, grâce au laboratoire URBAMA et à l'université de Tours, et du fait de mon habilitation à diriger les recherches, une possibilité d'encadrement. En outre, et c'est le plus important, je peux témoigner que du côté Sahraoui l'enjeu de connaissance (et pas seulement l'enjeu politique) que recèle ce type de recherches est compris et apprécié, que les chercheurs sont donc bien reçus et leurs enquêtes sur place facilitées (ce qui n'est pas le cas, loin s'en faut, dans les autres pays arabes aujourd'hui).

Cette présentation de mes activités est bien sûr incomplète, au-delà de la qualité, bonne ou mauvaise, qu'il pourra attribuer à mes écrits, il retiendra, je l'espère, ce premier résultat essentiel, en regard de la cause Sahraouie, qui est d'avoir ménagé au Sahara Occidental une petite place dans le champ de la recherche française, et, ce faisant, de commencer à susciter la curiosité, si ce n'est l'intérêt, pour un peuple dont certains continuent d'ignorer - ou de nier - la réalité. Par la même, et si l'on se garde d'entrer directement dans le débat politique, il est possible de témoigner de l'existence de cette société, de l'originalité de son projet et de la singularité de son histoire.

Sophie Caratini
CNRS, Laboratoire URBAMA,
Tours

L'étrange silence de l'information sur le Sahara Occidental

« Il est vital de briser le mur du silence qui isole le conflit du Sahara Occidental et sortir de l'oubli et du désintérêt de la communauté internationale sur la situation injuste et difficile dans laquelle survivent les réfugiés sahraouis dans les campements près de Tindouf ». Souligne M. Khatri Adouh, Ministre de l'information de la RASD lors de son discours d'ouverture de trois intenses journées de débat sur l'information et le Sahara Occidental.

En effet, du 6 au 8 Juin 1997, près de 200 personnes ont assisté à la **conférence internationale sur l'information et le Sahara Occidental à San Sebastian**, sur la côte basque espagnole, à l'initiative de la mairie de San Sebastian, des Ministères des Affaires Etrangères et de l'Information de la RASD et de l'Association des Amis de la RASD du Pais Vasco (Pays basque).

Parmi les invités et intervenants à cette conférence, on notait la présence de M. Ordon Elorza, maire de San Sebastian et de son conseiller à la Coopération et à la Tolérance M. Ernesto Gasco, M. Desmond Orjiakos (Nigeria) représentant de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) chargé du secteur de l'information de M. Terry Campo, consultant politique venu des Etats-Unis. Des journalistes, photographes, écrivains, réalisateurs et artistes venus d'Espagne, d'Algérie, du Mexique, d'Inde et de France ont suivi les débats avec les représentants d'ONG, des représentants du Front Polisario venus des campements de réfugiés, des membres des associations de soutien.

En marge, des sessions plénières, quatre tables de travail ont été mises en place pour approfondir les thèmes soulevés par cette rencontre : les médias internationaux et la question sahraouie, les types et sources d'information, la documentation et les techniques d'archives, les nouvelles technologie de l'information.

Sadia Ayata
journaliste

Questions d'actualité

Décolonisation et responsabilité historique

La décolonisation en queue de poisson effectuée en 1975 par l'Espagne soulève une question et un débat juridique sans précédent à Madrid. Un état colonial assume-t-il une responsabilité à l'égard des peuples qu'il a colonisés ?

En se retirant du Sahara Occidental de manière précipitée et en laissant les troupes militaires marocaines envahir le territoire, l'Espagne a abandonné à leur sort les Sahraouis, détenteurs à l'époque de la nationalité espagnole. Cet abandon, dans le cadre des droits civils et fondamentaux des personnes à acquérir une nationalité (cf. art. 15 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme), a jeté les Sahraouis dans la catégorie des apatrides puisqu'ils ont perdu arbitrairement leur unique nationalité, sans avoir la possibilité légale de pouvoir en acquérir une autre. En effet, le Sahara Occidental n'a pas de personnalité juridique sur le plan international, étant classé dans la catégorie « phase finale de décolonisation ».

Une affaire à suivre de très près car elle risque, si les autorités espagnoles se défont, d'atterrir sur la table des magistrats de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, 53^{ème} session, Genève.

(10-03 au 18-04-97)

France-Libertés, Pax Christi International et le CETIM sont intervenus au point 7 de l'ordre du jour (le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes) pour dénoncer l'absence de progrès dans la mise en œuvre du plan de paix et pour demander que l'ONU pousse à la reprise des discussions entre les parties. Le CETIM propose une "collaboration entre états et ONG marocaines, sahraouies et

internationales, afin de décrire la situation et servir de médiateurs entre le Maroc et le Front Polisario". Le représentant algérien a demandé que "les deux parties s'engagent concrètement et par la négociation directe [...] dans la préparation du référendum".

Nouvelles arrestations

Assassinat d'Ahmed ROUTABI (né en 1952 à TAN-TAN, dans la nuit du 19 au 20 Avril dernier.

Ses trois compagnons - Ali MENJI, Mohamed-Salem KAZIZA et Abdullah BOUSSALEM - ont été arrêtés par des policiers marocains et conduits au commissariat de TAN-TAN. Ils sont toujours en détention.

M. Hammad Ali Hamad a été arrêté le 26 mai dernier à El Ayoun; Il a été libéré ce 5 juin, après avoir subi des tortures.

Libération de 85 prisonniers

L'AFAPREDESA se réjouit de l'annonce de la libération de 85 prisonniers de guerre marocains par le Front Polisario lors de la visite de M. James BAKER aux campements de réfugiés Sahraouis.

L'AFAPREDESA espère pour eux qu'ils puissent regagner leur pays et leurs familles dans les meilleurs délais sans que le Maroc ne fasse obstacle à leur rapatriement, comme il l'a déjà fait pour d'autres groupes de libérés.

Néanmoins, l'AFPREDESA reste inquiète quant au sort des centaines de disparus sahraouis et les multiples violations des droits de l'homme que les autorités d'occupations marocaines continuent de perpétrer, en toute impunité, dans les territoires occupés du Sahara Occidental.

A cette fin, l'AFAPREDESA saisit l'occasion de la visite de M. James BAKER dans la région pour demander qu'une mission indépendante puisse accéder aux zones occupées du Sahara.

**Droits
de l'homme**

Plate-forme
solidarité
avec le peuple
sahraoui

Avril 1997 - Délégation française dans les campements sahraouis

C'est à nouveau une trentaine de personnes, rassemblées dans le cadre de la plate-forme solidarité avec le Peuple Sahraoui, qui se sont retrouvées pour une semaine de mission dans les campements sahraouis.

Emotion des retrouvailles, émotion d'une première découverte, chacun est revenu convaincu de l'exemplarité et du courage du Peuple Sahraoui.

Cette mission a été aussi l'occasion pour la délégation d'Hérouville Saint Clair de préparer la prochaine Conférence Européenne.

Déclaration à la presse, au retour.

Une délégation française, composée d'élus municipaux (ville du Mans, d'Hérouville St Clair, de Gonfreville), de responsables associatifs et de membres de comités de jumelages, s'est rendue en mission dans les campements de réfugiés sahraouis du 11 au 18 Avril 1997.

Elle tient à témoigner des conditions de vie difficiles, voire inhumaines de ce peuple en exil, installé sur le territoire Algérien au Sud de Tindouf.

Outre les conditions climatiques très rudes, l'alimentation est quelquefois insuffisante et surtout mal équilibrée, entraînant de graves carences du fait de l'absence de certains produits (légumes frais, fruits), dont l'effet se fait d'autant plus sentir que cette situation dure depuis plus de vingt ans.

En dépit de ces conditions de vie inhumaines, le peuple Sahraoui est un peuple digne et fier, qui montre des qualités remarquables d'organisation : l'enseignement, la santé, le développement de petits secteurs productifs dans l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la mise en place d'institutions dans les domaines législatif et judiciaire, démontrent à la fois sa capacité à faire face à la situation générée par l'occupation marocaine de son territoire, tout en préparant les bases de son futur état.

Il est insupportable que le silence et l'indifférence voilent l'existence de ce peuple courageux. Sa juste lutte pour le droit à l'autodétermination, le droit de décider de son avenir, dure depuis près de 23 années. Il est plus que temps de trouver une solution et les moyens de régler ce conflit.

En 1991, l'O.N.U. présentait un plan de Paix qui supposait le cessez le feu et l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous le contrôle des Nations Unies (MINURSO). A ce jour, celui-ci est en sommeil, la remise en cause de la MINURSO constituerait un risque de reprise de la guerre.

L'accession de **M. KOFI ANNAN** à la tête de l'Organisation des Nations Unies et la nomination de **M. JAMES BAKER**, Délégué du Secrétaire Général dans cette région, nourrit l'espoir de voir l'O.N.U. progresser de manière décisive dans la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité qui ont fondé les termes du plan de paix pour le Sahara Occidental.

La délégation française, dans les campements de réfugiés sahraouis, très émue de sa mission, tient à alerter les Pouvoirs Publics et la Communauté Internationale sur l'urgence de la mise en œuvre du plan dans toutes ses composantes ; elle s'adresse à l'opinion française afin que l'indifférence qui entoure ce très ancien conflit laisse la place à une prise de conscience tant du droit que du courage du Peuple Sahraoui et en même temps, de la gravité de la situation où le risque d'un retour à la guerre n'est jamais à exclure.



Un quartier de Jérifa

PREMIÈRE DECOUVERTE DES CAMPEMENTS SAHRAOUI

En Avril dernier, nous sommes allées pour la première fois (ma fille et moi) dans les campements sahraouis. J'avais pour ma part entendu parler des Sahraouis il y a quelques années, en réalisant avec les élèves de ma classe de CE2 une action de solidarité envers les enfants d'Haouza que la municipalité du Mans accueille au mois d'Août. Cela m'a donné envie de connaître ce peuple, et pour réaliser de nouvelles actions dans les années futures, j'ai accepté de partir avec la délégation d'Avril dernier, en compagnie de Régine Villemont et de Maurice Bouchevreau.

A l'occasion de ce voyage, nous avons remis à Haouza, plusieurs valises de vêtements et un carton de médicaments.

Lors de notre séjour, nous avons visité plusieurs villes appelées daïras de Smara et d'Aousserd : notamment les jardins, les écoles ... Nous avons circulé parmi les tentes entourées d'enfants souriants qui couraient autour de nous en nous adressant quelques mots d'espagnol. Le Directeur de l'hôpital de Rabouni nous a reçues et nous a fait visiter son établissement. Nous avons

également rencontré le maire d'Haouza, le directeur de l'école et celui de l'hôpital, ce qui nous a permis de faire le point des besoins précis de notre ville jumelée.

Pendant ces déplacements, nous avons été hébergées par des familles qui nous ont accueillies avec simplicité et beaucoup de chaleur humaine.

Nos discussions autour du thé traditionnel, nos repas et nos nuits sous les tentes restent gravés dans notre mémoire.

Le courage des femmes dont le rôle dans les daïras nous semble primordial nous a impressionnés.

Après avoir rencontré ces hommes, ces femmes et ces enfants, nous ne pouvons formuler qu'un seul souhait : qu'ils retrouvent le plus tôt possible leur territoire et leur liberté.

Nous ne pouvons les oublier, et revenues en France, nos pensées vont souvent vers eux. Malgré les conditions parfois un peu rudes de notre séjour, nous ne gardons que de bons souvenirs et nous renouvellerons cette expérience avec plaisir.

Martine et Elise BARRABES

XIIème Journées mondiales de la jeunesse - Paris 1997

Pendant le Festival de la Jeunesse, les 19 et 20 Août, les mouvements et services d'église, membres du comité catholique contre la faim et pour le développement, animeront le village mondial du développement au Jardin des Tuileries.

Qu'y feront les Guides de France ?

Des équipes JEM présenteront leurs projets et leurs invités,

Le comité Komera animera une activité pour associer les guides du Rwanda

Des représentantes des femmes sahraouies offriront le thé de l'hospitalité et nous parleront de leur lutte.

Un système judiciaire en formation

Quelques heures avant que ne s'achève la mission de la délégation française, nous avons rencontré Monsieur ABBA SALEK HAÏSSAN, procureur général de la République de la RASD et conseiller juridique de l'AFAPRESEDA. Rencontre passionnante avec ce juriste d'une trentaine d'années représentant aujourd'hui une nouvelle génération Polisario qui prend toute sa place dans les campements et participe aux transformations de la société sahraouie en exil.

Son origine et sa formation d'abord. Mr ABBA SALEK HAÏSSAN, comme d'autres est arrivé dans les campements depuis peu. Resté avec une partie de sa famille dans les zones occupées, scolarisé à El Aïoun, il a suivi des études de droit à l'université Mohamed V de Rabat.

Comme la majorité des jeunes qui ont grandi depuis 1976 sous l'occupation marocaine, il a très simplement résisté aux sirènes de la marocanité en rejoignant clandestinement les campements de réfugiés une fois sa licence de droit en poche. Il a ensuite poursuivi une formation de magistrat en Algérie à l'école de magistrature où il a décroché son diplôme et participe depuis 1995 à la mise en place d'un système judiciaire moderne, séparé de l'exécutif et des instances administratives.

La réelle séparation des pouvoirs est récente en RASD, décidée au 9ème congrès du Front Polisario (Août 1995) elle témoigne des transformations progressives qui s'opèrent dans la société sahraouie et de l'émergence d'une maturité démocratique qui au cours de ces vingt années d'exil se construit peu à peu et renforce la cohésion d'une société d'abord rassemblée dans la lutte pour l'indépendance.

Une des premières tâches législatives du Parlement élu au suffrage universel en 1995 (une centaine de députés) a été la rédaction et l'adoption des principaux codes -

code civil, code de procédure civile, code pénal - base de fonctionnement du nouveau système judiciaire. Il est composé de deux tribunaux qui siègent à Dahkle à Aousert, d'une cour d'appel et d'une cour suprême qui siègent à Rabouni. L'équivalent d'une justice de paix existe dans chaque daïra qui est plutôt tenue par les magistrats traditionnels, alors qu'une quinzaine de magistrats formés au droit moderne travaillent dans les différentes cours. Le dispositif qui comprend aussi des juges d'instruction, un parquet général et une police judiciaire.

Suivant le témoignage de Mr Abba Salek Haïssan la création de ces tribunaux, la mise en forme des codes correspond à une pressante demande des sahraouis et aux besoins d'une société qui devient plus complexe, où les conflits ont besoin de règles et de procédures pour être réglés de manière incontestable.

La place des femmes dans la société a besoin aussi d'être reconnue, fixée suivant des règles de droit. L'union des femmes sahraouies semble y jouer tout son rôle intervenant auprès des parlementaires, masculin en majorité afin que le vote des lois, pouvant

exprimer les tensions entre traditions et modernité, par exemple ne remette en cause ce que les femmes ont imposé de fait pendant ces vingt ans. Le code de la famille algérien étant la référence repoussoir. Est en discussion actuellement, entre autre, la liberté de choix du mari pour toute femme majeure, disposition encore bien contraire aux habitudes en dépit de la volonté politique du Front Polisario depuis 1976 affirmée et des batailles menées par les femmes sahraouies sur cette question.

Il faudrait également aborder de manière plus précise le contenu des codes, les formes de procédures et la cohabitation entre les juges traditionnels et ceux formés au droit moderne.

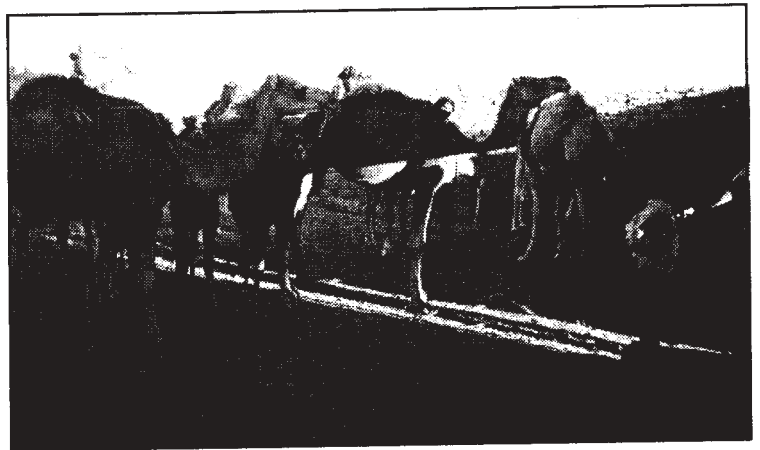
Une mission de juristes et de parlementaires devrait pouvoir s'organiser pour approfondir sur le terrain toutes ces questions. Toutefois une première observation s'impose. Dans ce domaine, comme dans tous les autres, les Sahraouis et le Front Polisario savent associer une belle fermeté de principe et un réel pragmatisme pour trouver à chaque étape les solutions adaptées à l'évolution de leur société.



Jo Pradiès, Conseillère Municipale de Gonfreville et Khadir au milieu d'une classe maternelle



Le jardin d'El Aioun. Le périmètre irrigué financé par le CCFD, la Fondation France Libertés et le Ministère des Affaires Etrangères est désormais bien en cultures, les récoltes de légumes sont appréciées des habitants d'El Aioun et d'Aousert. Un petit élevage de chamelles apporte un supplément de lait aux hôpitaux.



La 23^{ème} Conférence à HEROUVILLE SAINT CLAIR : Pourquoi ?

HEROUVILLE SAINT CLAIR est la deuxième ville du Calvados en Basse Normandie. Du fait de son extension, de ses aménagements et de sa configuration urbaine, elle offre toutes les possibilités d'accueillir une rencontre de cette envergure : salle de conférence agréable, secrétariat et salles indépendants, hébergements variés, et pour toutes ces raisons, sécurité et confort d'autant mieux maîtrisés pour tous et toutes.

Mais surtout, la municipalité confirme, par son choix, d'accueillir la 23^{ème} conférence de soutien au peuple sahraoui, sa politique d'ouverture tant sur le plan social et économique que sur le plan international. Son maire, François GEINDRE, a été d'emblée sensible à la volonté du Comité Relais de France Libertés Fondation Danielle MITTERRAND, dont l'objectif à partir de 1992 a été de mieux connaître la situation du peuple sahraoui dans l'agglomération.

Un travail de mémoire a été développé grâce aux familles qui ont bénévolement accueilli un enfant des camps de réfugiés à TINDOUF en Algérie. En outre, l'équipe de la Maison des Jeunes d'HEROUVILLE a progressivement accompagné le séjour des enfants, avec toute la pédagogie et les questionnements nécessaires à cette aventure humaine et culturelle, vécue par chacun à cette occasion. Les Hérouvillais vont à nouveau accueillir un groupe d'enfants en Juillet et s'impliqueront fortement pour et pendant la conférence de novembre prochain. Le débat public organisé avec le Mémorial et dans son grand amphithéâtre permettra aussi de rassembler largement les élus, les citoyens et les diverses communautés directement concernées par la paix en Afrique.

*Conférence
européenne de
la coordination
du soutien au
peuple sahraoui*

*14, 15, 16
novembre 1997*

(Suite de la page 2)

18-04-97 - Une délégation française dans les campements de réfugiés sahraouis.

16-04-97 - Le Front Polisario condamne l'inclusion des zones occupées du S.O. dans les élections marocaines de septembre 1997. Dans une lettre adressée au Secrétaire Général de l'ONU, le coordinateur sahraoui, avec la MINURSO, demande que toutes les mesures appropriées soient prises pour prévenir les effets néfastes de cette nouvelle violation du plan de paix. Le Front Polisario qualifie la décision marocaine de provocation délibérée.

du 23 au 25-04-97 - Mission de M. J. Baker au Maroc et en Algérie

26-04-97 - Arrivée de M. J. Baker à Tindouf.

Déclaration sahraoui

S'adressant à Tindouf à la presse et aux responsables internationaux invités à l'occasion de la venue de l'ancien secrétaire d'état américain, le ministre sahraoui des Affaires Etrangères a rejeté toute forme d'autonomie du Sahara Occidental au sein du Maroc et revendiqué la pleine indépendance. M. Sayed a affirmé que seul le cadre des résolutions de l'ONU, reconnaissant le droit à l'autodétermination du peuple

sahraoui, pourra sortir le processus de paix de l'impasse dans laquelle il se trouve depuis plus d'un an. Il a réaffirmé que l'indépendance du Sahara Occidental était "irréversible" et a plaidé pour un dialogue "sérieux et qui ne se limite pas à des manœuvres tactiques". Il a souhaité que ce dialogue puisse se tenir dans un pays neutre, comme les Etats Unis, la Suisse, la France ou l'Espagne.

27-04-97 - M. J. Baker dans les campements sahraouis

A la presse, il déclare : "À chaque étape de ma tournée, j'ai reçu un appui total, il y a de l'espoir". "A mon retour aux USA, je présenterai un rapport au secrétaire général de l'ONU, qui décidera si le plan de paix est viable sous sa forme actuelle. Dans le cas où Kofi Annan estime qu'il n'est pas possible de continuer dans cette voie, nous explorerons des propositions alternatives". "Les peuples de la région sont préoccupés par ce problème et nous croyons qu'il est temps de trouver une solution juste et définitive". "Cette première visite a servi surtout à me familiariser avec la situation.

08/05/97 - Rapport du Secrétaire Général de l'ONU

Mr ANNAN recommande au Conseil de Sécurité de prolonger de 4 mois le mandat de la MINURSO, échu le 31.5.97

10-05-97 - Conférence internationale de juristes en Toscane

12-05-97 - 5^{ème} commission - Financement de la MINURSO

Le secrétaire général de l'ONU propose un budget de 29,1 millions de \$ pour la période du 01.07.97 au 30.06.98. Ce budget couvre les frais d'entretien des 203 observateurs militaires, du personnel militaire d'appoint (27 personnes), des 9 policiers, des 167 civils et des 2 observateurs de l'OUA. Ce budget est inférieur de 9 % au budget de l'année écoulée.

20-05-97 - Félicitations

Le président sahraoui, dans une lettre envoyée à Laurent-Désiré Kabila, constate que son arrivée au pouvoir est « une victoire importante qui met fin à une dictature abjecte ». Il ajoute que cette victoire ouvre « une nouvelle ère pour tous les peuples africains qui ont souffert les humiliations de politiques sanguinaires d'alliances et de solidarité

11 et 12-06-97 : Rencontre à Londres, à l'initiative de James Baker.

*Conférence européenne
de la coordination du soutien
au peuple sahraoui*

14, 15, 16 novembre 1997

ADHÉSION 97

*Renouvelez votre adhésion à l'Association
des Amis de la RASD*

Devenez un ami de la RASD

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Cotisation et abonnement à Sahara Info : 120 F.

Cotisation de soutien : 200 F. Membre donateur : 500 F.

*Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD*

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05)

ou si vous le préférez à votre comité local s'il en existe un dans votre région. Pour le savoir, n'hésitez pas à nous contacter.

Qui est derrière Sahara Info ?

Présidence de l'Association

M. Barbier
C. Bontemps
C. Pistre
J. Rouxin
R. Vizet
C. Billard

Président : F. Jacob

Secrétaire générale :

R. Villemont

Comité de rédaction :

R. Villemont
P. Richet
G. Jacquemin
B. Marais

Directeur de publication : D. Pryan

Imprimeur : "La Draveilloise"

13, rue Anatole France - 91210 draveil

N° de commission paritaire en cours